

<b>201</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0412511504	P.	U.	D.	A-asbl 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: **United Fund for Belgium**

Forme juridique: **Association sans but lucratif**

Adresse: **Avenue Adèle**

N°: **1**

Code postal: **1310**

Commune: **La Hulpe**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Brabant Wallon**

Adresse Internet<sup>1</sup>:

Numéro d'entreprise **0412511504**

DATE **27/01/2021** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)**<sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale <sup>3</sup> du **23/06/2021**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01/04/2020** au **31/03/2021**

Exercice précédent du **01/04/2019** au **31/03/2020**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~<sup>4</sup> identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **15**  
 objet: 6.1.1, 6.1.2, 6.1.3, 6.3, 6.5, 6.6, 7, 8

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signature  
 (nom et qualité)  
**Catherine Tricot**  
 Administrateur-délégué

Signature  
 (nom et qualité)

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

<sup>4</sup> Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES ET  
DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

**Bataille Anne**

Pierre des Béguines 11, 1390 Grez-Doiceau, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2019- 24/06/2020

**De Cannière Jean**

Prinses Lydialaan 70, 3001 Heverlee, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 24/06/2020- 23/06/2021

**Decorzant Kathrine**

Stutzhohe 2, 6005 St. Niklausen LU, Suisse

Fonction : Administrateur

Mandat : 24/06/2020- 23/06/2021

**Dequae Patrick**

Robert Schuitenlaan 6, 3080 Tervuren, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 24/06/2020- 24/06/2022

**Hanin Jean-Pierre**

Avenue Hamoir 64, 1180 Uccle, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 24/06/2020- 24/06/2023

**Kaelen Kristien**

Boulevard Saint-Michel 66, 1040 Etterbeek, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2019- 24/06/2020

**Lanssiers Patricia**

Rue François Vander Elst 53, 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2019- 24/06/2020

**Lefèvre Françoise**

avenue de la Raquette 12, boîte A, 1310 La Hulpe, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 24/06/2020- 24/06/2022

**Luyten Dirk**

avenue de Tervuren 293, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 24/06/2020- 24/06/2022

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)****Michiels Mark**

Avenue Nouvelle 60, 1040 Etterbeek, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 24/06/2020- 24/06/2023

**Miseur Daniel**

Domaine de Montigny -, 86330 Moncontour, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2019- 24/06/2020

**Pettersen Babette**

Avenue des Fleurs 22, 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 24/06/2020- 24/06/2022

**Pieters Danny**

Zoerselhoek 50, 2980 Zoersel, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2019- 24/06/2020

**Schellinck Guy**

Waterhoflaan 1, 1750 Lennik, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 24/06/2020- 24/06/2022

**Steyaert Henri**

Avenue du Général Lobau 26, 1380 Lasne, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2019- 24/06/2020

**Stone Rosemary**

Veeweidestraat 3A, 3080 Duisburg, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 24/06/2020- 24/06/2023

**Tricot Catherine**

avenue de la Déportation 66, boîte A, 7190 Ecaussinnes, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 01/01/2020- 24/06/2023

**Vanbever Francis**

Avenue Montjoie 14, boîte 6, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2019- 24/06/2020

**Verhaeghe Geert**

Robert Molstraat 21, 2018 Antwerpen 1, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2019- 24/06/2020

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)****DELOITTE RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL 0429.053.863**

Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1/J, 1930 Zaventem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00025

Mandat : 26/06/2019- 30/06/2022

Représenté par:

1. HOUTHAEVE Nico

Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1/J , 1930 Zaventem, Belgique  
, Numéro de membre : A02260)

**MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT**

Mentions facultatives:

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
  - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
  - B. L'établissement des comptes annuels,
  - C. La vérification des comptes annuels et/ou
  - D. Le redressement des comptes annuels.
  
- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>CDP Conseils SRL 0891.241.443</b> Square de l'Arbalète 6 , 1170 Bruxelles 17, Belgique	50.232.357	A B
Représenté par: 1. Petit Damien Square de l'Arbalète 6 , 1170 Bruxelles 17, Belgique Expert-comptable certifié	10.987.874	

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....		20	_____	_____
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	_____	_____
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.1.1	21		
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions .....		22		
Installations, machines et outillage .....		23		
Mobilier et matériel roulant .....		24		
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.1.3	28		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	2.466.074,06	2.465.055,95
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	64.618,16	135.457,10
Créances commerciales .....		40	22.257,11	122.798,29
Autres créances .....		41	42.361,05	12.658,81
<b>Placements de trésorerie</b> .....		50/53	1.501.527,05	1.332.470,34
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	853.488,56	940.335,99
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	46.440,29	56.792,52
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	2.466.074,06	2.465.055,95

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>FONDS SOCIAL</b> .....		10/15	1.693.684,03	1.728.658,10
<b>Fonds de l'association ou de la fondation</b> .....	6.2	10	1.633.802,30	1.661.459,18
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Fonds affectés et autres réserves</b> .....	6.2	13	59.881,73	67.198,92
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14		
<b>Subsides en capital</b> .....		15		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....	6.2	16		
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5		
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162		
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....		164/5		
<b>Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise</b> .....		167		
<b>Impôts différés</b> .....		168		
<b>DETTES</b> .....		17/49	772.390,03	736.397,85
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.3	17		
Dettes financières .....		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées.....		172/3		
Autres emprunts .....		174/0		
Dettes commerciales .....		175		
Acomptes sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.3	42/48	771.447,58	731.164,65
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42		
Dettes financières .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	30.447,53	29.888,97
Fournisseurs .....		440/4	30.447,53	29.888,97
Effets à payer .....		441		
Acomptes sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		45	22.138,90	13.598,68
Impôts .....		450/3	5.665,58	2.343,43
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	16.473,32	11.255,25
Autres dettes .....		48	718.861,15	687.677,00
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3	942,45	5.233,20
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	2.466.074,06	2.465.055,95

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute .....		9900	-37.738,20	148.351,31
Dont: produits d'exploitation non récurrents .....		76A		
Chiffre d'affaires <sup>5</sup> .....		70		
Cotisations, dons, legs et subsides <sup>5</sup> .....		73		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers <sup>5</sup> .....		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)		62	93.253,89	85.960,90
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4	811,15	-1.164,81
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		635/9		
Autres charges d'exploitation .....		640/8	7.204,38	6.440,17
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	<u>-139.007,62</u>	<u>57.115,05</u>
<b>Produits financiers</b> .....	6.4	75/76B	264.457,29	80.749,56
Produits financiers récurrents .....		75	264.457,29	80.749,56
Produits financiers non récurrents .....		76B		
<b>Charges financières</b> .....	6.4	65/66B	148.309,89	121.402,09
Charges financières récurrentes .....		65	148.309,89	121.402,09
Charges financières non récurrentes .....		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	<u>-22.860,22</u>	<u>16.462,52</u>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)		67/77	12.113,85	14.725,13
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	<u>-34.974,07</u>	<u>1.737,39</u>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	<u>-34.974,07</u>	<u>1.737,39</u>

<sup>5</sup> Mention facultative.



**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	-34.974,07	1.737,39
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	-34.974,07	1.737,39
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P		
<b>Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves</b> .....	791	34.974,07	65.461,53
<b>Affectations aux fonds affectés et autres réserves</b> .....	691		67.198,92
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)		

## ETAT DES FONDS, FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS

### FONDS

Patrimoine de départ .....

Moyens permanents .....

Exercice	Exercice précédent
1.633.802,30	1.661.459,18

Modifications au cours de l'exercice

Affectation 31.03.21

Montants
27.656,88

### FONDS AFFECTÉS

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés (*rubrique 13 du passif*)

A la fin de l'exercice précédent, un montant de 67.199€ avait été affecté au financement d'une campagne spéciale dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus. Grâce aux dons reçus pour cette campagne dans le courant de l'exercice 2020-21, seule une partie de cette provision a été utilisée. Le solde de 32664€ ainsi que la partie des dons de l'exercice qui n'a pas encore été affectée à des projets (27218€) seront affectés au financement de projets durant l'exercice 2021 pour un montant total de 59882€."

### PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 167 du passif ("Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise") si celle-ci représente un montant important

Exercice

**RÉSULTATS**

**PERSONNEL**

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein ..

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	2,1	2,0
<b>PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE</b>		
<b>Produits non récurrents</b> .....	76	
Produits d'exploitation non récurrents .....	(76A)	
Produits financiers non récurrents .....	(76B)	
<b>Charges non récurrentes</b> .....	66	
Charges d'exploitation non récurrentes .....	(66A)	
Charges financières non récurrentes .....	(66B)	
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>		
<b>Intérêts portés à l'actif</b> .....	6502	

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation: 337

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>					
Nombre moyen de travailleurs .....	100		3,3	2,1 (ETP)	2,0 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées .....	101		2.538	2.538 (T)	2.464 (T)
Frais de personnel .....	102		93.253,89	93.253,89 (T)	85.960,90 (T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs .....</b>	105		4	2,5
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110		4	2,5
Contrat à durée déterminée .....	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120			
de niveau primaire .....	1200			
de niveau secondaire .....	1201			
de niveau supérieur non universitaire .....	1202			
de niveau universitaire .....	1203			
Femmes .....	121		4	2,5
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211			
de niveau supérieur non universitaire .....	1212		2	1,3
de niveau universitaire .....	1213		2	1,2
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130			
Employés .....	134		4	2,5
Ouvriers .....	132			
Autres .....	133			

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>ENTRÉES</b> Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice .....	205		1	0,6
<b>SORTIES</b> Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....	305			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802		5812	
Coût net pour l'association ou la fondation .....	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation .....	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation .....	5843		5853	

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### REGLES APPLICABLES AUX RUBRIQUES D'ACTIF

#### 1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées sous cette rubrique à leur prix d'acquisition ou à leur coût de revient, selon qu'elles auront été acquises de tiers ou produites par l'association. En décembre 2008 une voiture (BMW 318D) a été donnée à United Fund for Belgium. Cette donation a été inscrite dans les immobilisations corporelles à son prix d'acquisition.

Ces immobilisations, dont l'utilisation est limitée dans le temps, font l'objet d'amortissements selon les taux et modalités (linéaire, dégressive ou autre) appropriés. Les frais accessoires sont amortis par annuités fixes échelonnées au cours de l'exercice pendant lequel ils sont exposés.

#### 2. Dons et legs en nature

" Ecriture : les biens offerts ou légués à l'association et qui seront affectés à son activité sont portés sous cette rubrique au moment de leur acquisition.

Les biens mis à la disposition de l'association à titre gratuit ne sont pas enregistrés et si elle est autorisée à les exploiter contre paiement, seuls les revenus générés par ces biens seront enregistrés.

Les autres biens offerts ou légués à l'association, de même que les services qui lui sont rendus à titre bénévole, ne sont pas enregistrés. Seuls les revenus éventuels générés par ces biens ou services seront enregistrés.

" Estimation : l'association évalue les biens qui lui sont offerts ou légués et qui seront affectés à son activité, soit à leur valeur marchande, soit à défaut, à leur valeur d'usage.

#### 3. Créances et cautionnements en numéraires

Ces créances, incorporées ou non dans des titres, qui ont pour but de soutenir durablement l'activité d'autres entreprises et les cautionnements en numéraire versés au titre de garanties permanentes, notamment auprès d'administrations ou d'entreprises de services publics, sont portés sous cette rubrique à leur valeur nominale. Ces créances sont prises en charge à due concurrence, lorsqu'elles font l'objet d'une convention de remise de dette irrévocable.

Ces créances font l'objet de réductions de valeur, si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

#### 4. Créances à plus d'un an

Ces créances sont portées sous cette rubrique à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur nominale.

Des reprises des réductions de valeur constituées conformément aux règles précédentes ne sont actées que lorsqu'il apparaît que les circonstances économiques permettent d'espérer raisonnablement une récupération effective dans les premiers mois de l'exercice comptable suivant.

#### 5. Stocks et commandes en cours d'exécution

Les approvisionnements, de même que les produits finis et les marchandises, sont portés sous cette rubrique à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice, lorsque cette dernière est inférieure.

#### 6. Créances

Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Elles font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à échéance est en tout ou en partie incertain, tout comme lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur nominale.

#### 7. Placements de trésorerie

Les dépôts à terme sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les titres (obligations ou actions) sont portés au bilan au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de marché (LOCOM). Les frais accessoires relatifs à l'acquisition sont pris intégralement en charge par le compte de résultats de l'exercice d'acquisition.

Les pertes non réalisées sont comptabilisées en compte de résultats si la valeur de réalisation des titres à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable. Par contre, si la valeur marché des titres est supérieure à leur valeur d'acquisition, aucun gain non réalisé ne sera comptabilisé.

#### 8. Valeurs disponibles

Ces valeurs sont comptabilisées à leur valeur nominale sur base d'extraits bancaires.

#### 9. Comptes de régularisation

Les produits acquis et les charges à reporter sont évalués au pro rata temporis de sorte que les comptes de chaque exercice reprennent les produits et les charges s'y rattachant.

### REGLES APPLICABLES AUX RUBRIQUES DU PASSIF

#### 1. Fonds associatifs

Sont comptabilisés sous cette rubrique, d'une part le capital de départ composé notamment des fonds de l'association mis à disposition le premier jour du premier exercice comme stipulé dans l'AR du 19 décembre 2003, et d'autre part le financement permanent comprenant notamment les cadeaux, dons et subsides obtenus dans l'unique but de contribuer à une activité durable de l'association. Ils sont essentiellement comptabilisés dans le Martin Kallen Fund.

#### 2. Résultat reporté

Sous cette rubrique sont inscrits en fonction des affectations et prélèvements, soit le montant des bénéfices de l'exercice et des exercices antérieurs qui n'ont été ni distribués ni mis en réserves, soit le montant des pertes qui n'ont pas été compensées par des prélèvements sur les réserves.

#### 3. PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges couvrent des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de

## RÈGLES D'ÉVALUATION

clôture de l'exercice, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant. Leur évaluation est faite en fonction des critères de prudence, de sincérité et de bonne foi. Elles ne sont pas dépendantes du résultat de l'exercice.

### 4. DETTES A PLUS D'UN AN ET DETTES A UN AN AU PLUS

Les engagements de distribution de fonds par l'association à d'autres institutions caritatives sont comptabilisés comme dettes diverses non productrices d'intérêt à leur valeur nominale sur décision par le conseil d'administration au vu des résultats des récoltes annuelles de fonds.

### 5. COMPTES DE REGULARISATION

Les charges à imputer et les produits à reporter sont évalués comme il a été dit pour la même rubrique à l'actif.

## REGLES APPLICABLES AUX COMPTES DE RESULTATS

1. Les dons reçus par l'association sont répertoriés sous la rubrique Produits d'Exploitation. Ces donations sont reconnues comme revenus lorsqu'elles sont effectivement reçues ou ont fait l'objet d'engagement ferme à court terme de la part du donateur.

2. Les paiements et les engagements de distribution de fonds à d'autres institutions caritatives relatifs aux fonds récoltés durant la campagne de l'exercice sont comptabilisés comme charges d'exploitation sous la rubrique " Marchandises, Services et Biens divers ".